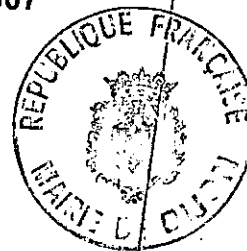


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 25 juin 2007

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON

Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. JAPIOT - M. BRIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme REVEL-LEFEVRE - M. DUGOURD - Mme JARZAGUET - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX - M. HELIE

Membres excusés : M. BERTELOOT - M. ALLAERT - M. BEKHTAOUI - M. NUDANT (pouvoir M. DUGOURD) - M. BAZIN - Mme THYEBALT

Membres absents : Mme POPARD

OBJET DE LA DELIBERATION

Personnel municipal - Modification du tableau des effectifs

Monsieur Millot, au nom des commissions du Personnel, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Il convient de procéder à une modification du tableau des effectifs pour l'adapter à l'évolution des besoins des services.

Il s'agirait de supprimer vingt-quatre postes et parallèlement d'en créer vingt-quatre autres.

Ces suppressions et créations de postes seraient les suivantes :

Services	Postes à supprimer	Postes à créer
Budget principal		
Finances	1 adjoint administratif	1 rédacteur
Education et Enseignement Supérieur	1 adjoint administratif 1 adjoint technique	1 attaché 1 agent de maîtrise
Direction des Systèmes d'Information	1 adjoint administratif	1 attaché
Etat Civil	1 adjoint administratif	1 rédacteur
Service juridique	1 adjoint administratif	1 rédacteur
Direction des Ressources Humaines	2 adjoints administratifs 1 adjoint du patrimoine à mi-temps	2 rédacteurs 1 adjoint technique à mi-temps
Direction de la Petite Enfance	1 adjoint administratif	1 rédacteur
Démocratie locale	1 conseiller socio-éducatif	1 attaché
Culture	1 adjoint administratif	1 rédacteur

Sécurité civile et des bâtiments	1 technicien supérieur	1 ingénieur
Architecture-Bâtiments-Ateliers	1 adjoint administratif 1 adjoint technique	1 rédacteur 1 agent de maîtrise
Espaces Verts	3 adjoints techniques	3 agents de maîtrise
Voie Publique et Déplacements	1 rédacteur 2 adjoints techniques	1 attaché 2 agents de maîtrise
Tranquillité Publique	1 gardien de police	1 brigadier
CCAS - Direction générale	1 adjoint administratif	1 rédacteur
Budget Auditorium	1 adjoint technique	1 agent de maîtrise

Le Comité Technique Paritaire, consulté, a émis un avis favorable.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions du Personnel, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1) - approuver les créations et suppressions de postes proposées dans le présent rapport, qui interviendront le 1er juillet 2007 ;
- 2) - dire que la dépense sera prélevée sur les crédits des budgets successifs.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

28 JUIN 2007



PUBLIÉ LE 28.06.07